

BUREAU SYNDICAL DU 11 JUIN 2018

Délibération 2018_06_11_01B Programmation des travaux ingénierie / opérationnel

	Montant total HT €	Charge du SIEL €
Renforcement et extensions	600 922	600 922
Eclairage public	1 561 575	247 833
Esthétique	1 317 364	283 260
Sécurisation	799 263	568 844
Réseau Fibre Optique	3 951 308	2 812 799
Borne de charge véhicules électriques	78 357	37 466
Etudes et Réalisations Energétiques	153 043	124 000

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent cette liste de travaux.

Délibération 2018_06_11_02B Composition de la Commission de Délégation de Service Public

Les membres du Bureau, à l'unanimité, la composition de la Commission de Délégation de Service Public.

Délibération 2018_06_11_03B Contentieux SIEL c/Orange – Droits d'utilisation des alvéoles

Les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent M. le Président à ester en justice afin de poursuivre la défense des intérêts du Syndicat.

Délibération 2018_06_11_04B Locaux SIEL –Protocole d'accord transactionnel DEKRA

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent le protocole transactionnel avec la société DEKRA.

Délibération 2018_06_11_05B Locaux SIEL –Protocole d'accord transactionnel XXL ATELIER

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent le protocole transactionnel avec Le cabinet XXL Atelier.

Délibération 2018_06_11_06B Convention de dématérialisation des documents budgétaires avec la Préfecture

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent la mise en place de cette convention et autorisent le Président à la signer ainsi que toutes pièces à intervenir.

Délibération 2018_06_11_07B Maitrise d'œuvre du projet de construction d'une chaufferie bois sur la commune de St Genest Malifaux

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent la réalisation de la maîtrise d'œuvre du projet de chaufferie bois de la commune de St Genest Malifaux, valident la convention relative aux projets énergies renouvelables et réseaux de chaleur et autorisent Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que toutes pièces à intervenir.

Délibération 2018_06_11_08B Maitrise d'œuvre du projet de construction d'une chaufferie bois sur la commune de Chalmazel-Jeansagnière

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent la réalisation de la maîtrise d'œuvre du projet de chaufferie bois de la commune de Chalmazel-Jeansagnière, valident la convention relative aux projets énergies renouvelables et réseaux de chaleur et autorisent Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que toutes pièces à intervenir.

Délibération 2018_06_11_09B Affectation d'agents contractuels dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire

Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le principe que le poste « Chargé de projet PROSPER » soit occupé par un agent contractuel, autorisent Monsieur le Président à recruter l'agent affecté à ce poste et signer toutes pièces à intervenir et autorise l'inscription au Budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet, les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés.